

ment mises en vigueur, afin de réduire l'air impur à son minimum. Que l'Etat et la Ville veillent à la santé publique, il n'y a pas de raison pour que l'air de la Cité, ne soit à l'avenir plus pur qu'il l'est à présent.

Les déchets des maisons devraient être enlevés aussi souvent que possible.

Les égouts des maisons devraient être construits d'après les principes sanitaires, les fosses fixes abolies, et, ou des water-closets ne peuvent être construits, soit à cause de l'exiguïté du logement, ou à cause de la pauvreté des propriétaires, que l'usage des earth-closets (cabinet à la terre sèche) soient établi.

Les autorités sanitaires devraient être promptes à l'action, les propriétaires négligents et les locataires malpropres devraient être promptement notifiés et lorsqu'ils ne se conformeront pas aux règlements, qu'un mandat soit émané sans crainte et sans faveur quelque soit le délinquant.

Ceci dit sur les devoirs des autorités civiles, il est bon de rappeler au public les devoirs de chaque citoyen. « Un perron propre ne fait pas une maison propre » dit un ancien proverbe espagnol. Il n'y a pas de ville au monde à laquelle il s'applique mieux qu'à Montréal.

Personne ne devrait habiter un sous-sol, (Basement) humide. Si le sous-sol est humide, les murs seront humides, surtout s'ils sont construits en brique ou en bois.

Une brique absorbera une livre d'eau, par conséquent l'humidité s'élèvera, par capillarité, et envahira toute la maison.

Une maison humide signifie: rhumes, consommation, rhumatisme et autres maladies.

C'est pourquoi, que le premier soin d'un père de famille soit d'examiner sa maison sous ce rapport et de travailler immédiatement à remédier à ce défaut on s'adres-

sant, soit au propriétaire, soit au Bureau de Santé. « Aide toi le ciel t'aidera. »

Avec une once d'huile de Menthe chacun peut s'assurer de l'état des égouts de sa maison et si on y trouve quelque défautuosité qu'on notifie son propriétaire et s'il refuse d'agir, que l'on fasse venir des ouvriers habiles et que les réparations soient faites, déduisant la dépense sur le prix du loyer.

Avec une maison sèche, de bons égouts, des serviteurs propres et du sens commun, les dangers de la maladie seront réduits au minimum. Maxime à observer partout, je dirais avec cet habile ingénieur sanitaire, Colonel Waring « Que notre maison ait le moins de rapports possible avec l'égout principal. »

Par conséquent, les lavoirs permanents dans les chambres à coucher seront abolies *in toto* et jusqu'à ce que les tuyaux soient coupés ou enlevés il faut les boucher et remplir le bassin d'eau, cette règle s'applique aussi au bain ou on devrait laisser deux pieds d'eau ce qui empêchera les gaz de remonter.

On devrait instruire les serviteurs à se servir des water-closets, et leur dire de faire couler l'eau pendant au moins *une minute* afin que les matières fécales ne s'arrêtent pas à la partie recourbées du tuyau mais parviennent à l'égout.

Chaque chambre devrait être ventilée au moins, deux fois par jour, et chaque fois qu'il sera praticable l'air extérieur sera admis librement pourvu qu'il n'arrive pas directement sur ceux qui habitent la maison. Si le drain de la maison est bien fait on peut le tenir proprement en faisant un libre usage d'eau et c'est un bon plan que de remplir le bain matin et soir et de laisser couler l'eau pour curer le drain.

On ne devrait pas trop s'en rapporter à l'usage des désinfectants. Plusieurs sont décevants tandis que d'autres ne font que